



FEDERATION DES SOCIETES MUSICALES DU GERS

44 rue Victor Hugo - 32000 Auch

Déclarée à la Préfecture du Gers sous le N° W032 le 11 février 1954

Agréée par le Secrétaire d'Etat Jeunesse et Sports le 1^{er} Avril 1964 - N° 32.45

Auch le 02 Janvier 2020

Madame, Monsieur,

La CMF - FDSM 32 tiendra son **Assemblée Générale Annuelle** :

DIMANCHE 19 Janvier 2020
à 9 h30 , à PAVIE
Ecole de Musique – Foyer Rural

Il est demandé à toutes les Sociétés et Ecoles de Musique fédérées **d'assister à cette assemblée** , en se faisant représenter par leur Président, Directeur, Secrétaire ou Trésorier ou toute personne au moyen du pouvoir joint.

Ordre du Jour:

- Rapport d'activités 2019 :
 - Point sur le stage et l'Orchestre Départemental des Jeunes*
 - Point sur le festival départemental*
 - Point sur l'Orchestre des Aînés du Gers*
- Rapport financier 2019
- Projets 2020
- Budget prévisionnel 2020,
- Point sur les cotisations 2019 (FDSM et CMF)
- Information GRFM et CMF Occitanie
- Questions diverses
- Renouvellement du Conseil d'Administration.

A l'issue de l'Assemblée Générale, un apéritif sera servi.

Je vous rappelle que, pour participer aux votes, votre société doit être à jour du paiement des cotisations 2020.

Le Bureau compte, bien évidemment, sur la participation de tous et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pascal Ducournau